

AU JOUR LE JOUR



Harmonie des Chevaliers
de Colomb

À L'INTÉRIEUR

2

La Caisse Desjardins
de La Prairie fête
ses 66 ans

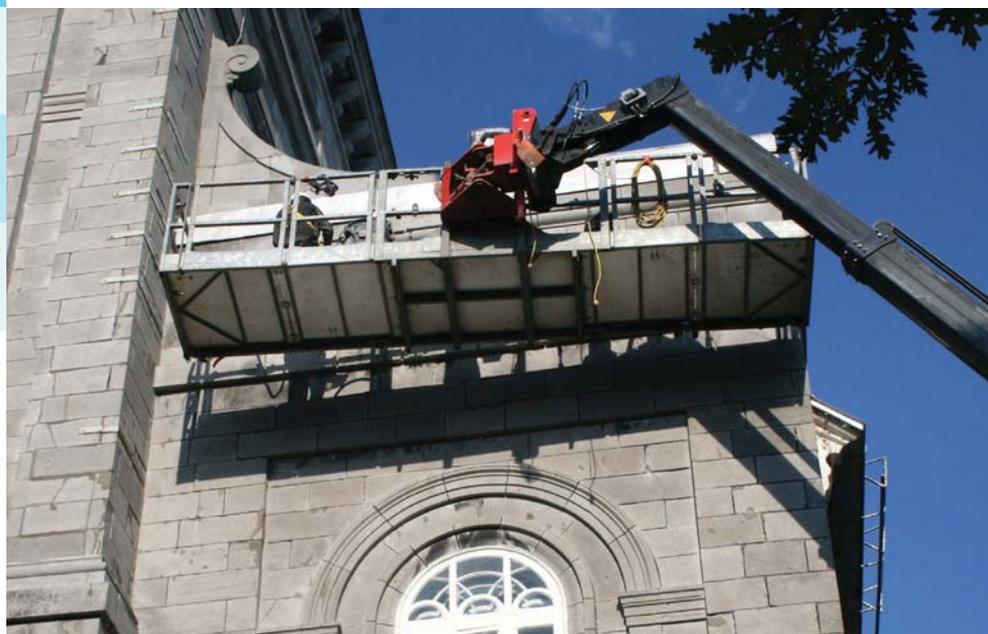
6

Semaine nationale
de la généalogie

6

Généalogie - Barbeau

BULLETIN DE LA SHLM | VOLUME XXVIII, NUMÉRO 9, NOVEMBRE 2016



TRAVAUX À L'ÉGLISE

Au cours d'octobre dernier, l'entreprise d'experts en maçonnerie Lussier et fils procéda à refaire les joints ainsi qu'à la réparation des pierres endommagées sur la façade de l'église.

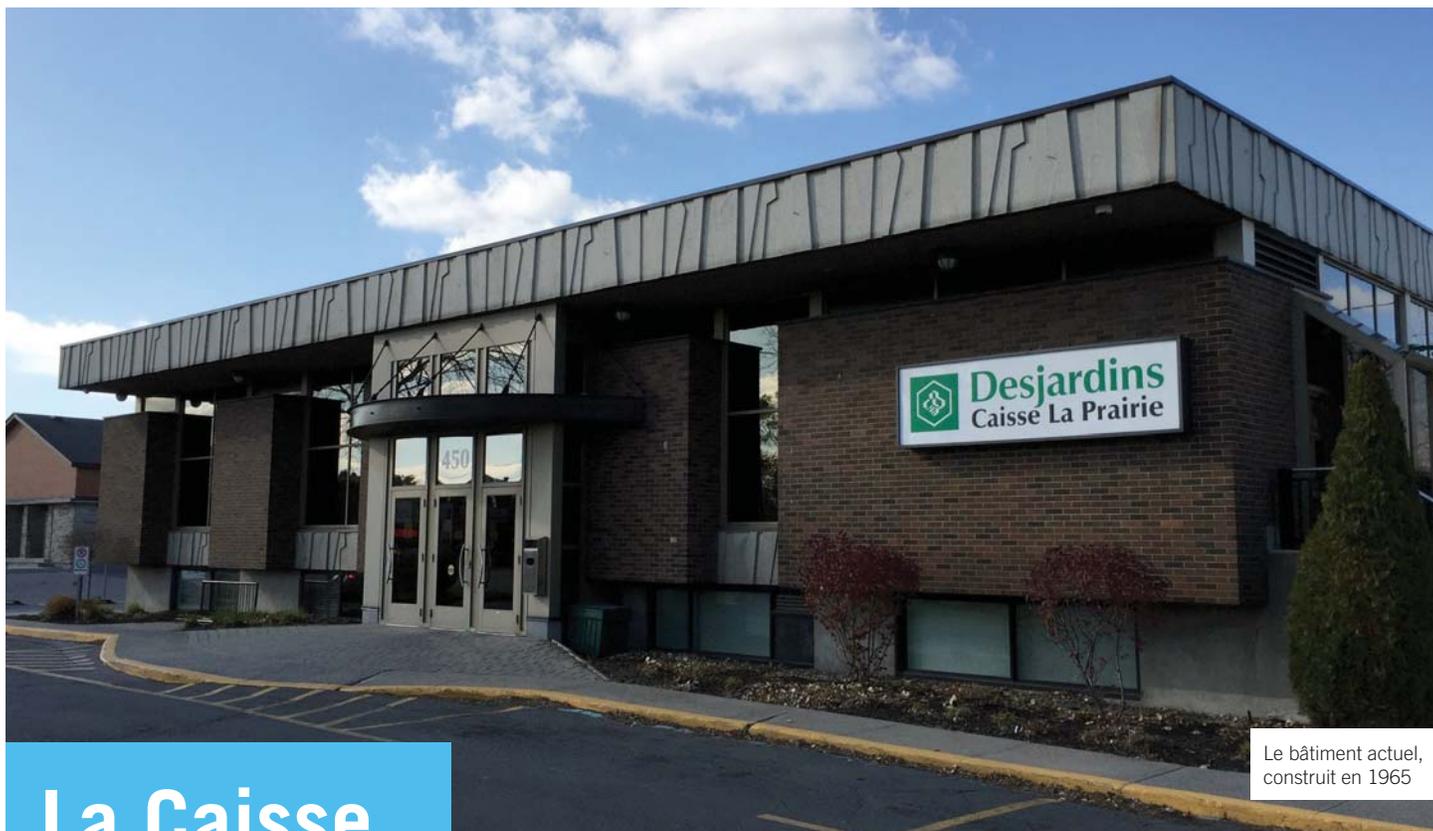
NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le mercredi 16 novembre
2016 à 19 h 30.

Tous les détails en page 6.

www.shlm.info

Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine



La Caisse Desjardins de La Prairie fête ses 66 ans

Par Gaéтан Bourdages

LES ORIGINES. Après deux années d'intenses recherches, Alphonse Desjardins fonde, en 1900, à l'âge de quarante-six ans, la Caisse populaire de Lévis. Ce projet coopératif est inspiré de modèles européens qu'il a su modifier pour les adapter aux réalités d'ici et proposer une formule originale.

Monsieur Desjardins entend ainsi donner aux classes sociales laborieuses le moyen de se prendre en mains, de gérer leur propre capital, de développer l'habitude de l'épargne et d'instaurer un crédit plus accessible qui mettrait fin aux nombreux abus du prêt usuraire.

L'abbé Philibert Grondin du collège de Lévis, auteur du catéchisme des caisses publié en 1910, est l'un de ses plus dévoués collaborateurs. Grâce aux nombreux articles de l'abbé Grondin dans différentes publications catholiques et grâce également aux multiples conférences données par A. Desjardins, le nombre de caisses se multiplie rapidement tant au travers du Québec que de l'Ontario et du nord-est des États-Unis.



Le catéchisme, écrit par celui qui se désigne comme le propagandiste des caisses, connaît un énorme succès, non seulement parce qu'il est bien fait, mais aussi parce qu'il était fortement recommandé par les évêques et tout le clergé de la province.

Cette brochure, qui contient plus de 140 pages dans la huitième édition parue en 1943, écrite sous la forme de questions et de réponses, est un véritable outil pédagogique susceptible de rejoindre tous les citoyens, même ceux de la classe ouvrière. On y traite de tous les sujets susceptibles de bien faire comprendre les différents éléments qui constituent une caisse populaire : la nature d'une coopérative et d'une caisse, les conditions et les formalités nécessaires à la fondation d'une caisse, l'épargne, les

prêts, l'organisation d'une caisse et son administration, les Unions régionales créées en 1924, la Fédération, etc.

Évidemment, compte tenu de l'auteur et du contexte de l'époque, le catéchisme contient son lot d'allusions à la religion et à la morale, dont voici deux exemples :

« Une Caisse, c'est « l'arbre financier » qui pousse entre l'église et l'école, pour leur donner les bienfaits de sa fraîcheur et de sa protection. » Ou encore « Comment une Caisse combat-elle l'intempérance? En ôtant l'argent de la poche du buveur. À peu près jamais, vous ne verrez quelqu'un retirer de l'argent pour le boire. »

« La Caisse populaire est la vraie charité chrétienne ».

Bien que ce n'est pas toujours le cas, selon le credo de l'abbé Grondin chaque paroisse aurait dû avoir sa Caisse. « La Caisse Populaire c'est l'école paroissiale de l'épargne populaire. »

LA PRAIRIE

Le 10 décembre 1950, à l'instigation de l'abbé Philémon Desmarchais, un groupe de seize résidants de La Prairie (ils devaient être douze au minimum) se réunit pour fonder une Caisse Desjardins. Afin d'agir en conformité avec la loi, ils doivent ensuite déposer au greffe de la Ville ou au bureau du secrétaire de la municipalité, une copie de la formule de déclaration de fondation, les statuts et la liste des officiers.

Les premiers sociétaires sont issus de toutes les classes de la société locale :

Joseph Chevalier, *curé*
Philius Lanctot, *garagiste*
Noël Beausoleil, *boucher*
Hercule Lavoie, *rentier*
William Houde, *agronome et industriel*
Urgel Godin, *ouvrier*
Gérard Péladeau, *notaire*
Gilles Lalumière, *journalier*
Conrad Roy, *cultivateur*
Fabien Langlois, *journalier*
Omer Gagné, *chauffeur*
Gérard Longtin, *cultivateur*
Charles Auguste Dagenais, *chauffeur*
Gilles Leduc, *journalier*
Gérard Bleau, *comptable*
Jean-Marc Roy, *comptable*



Lieu de la première succursale, de 1950 à 1955, au 452, rue Saint-Paul



465, rue Saint-Henri, de 1955 à 1965

Lina Bleau Serres, *ménagère*
Rita Roy Cuillierier, *ménagère*

La première succursale loge au 452, rue Saint-Paul dans la maison de Georges-Hector Lamarre. Un an après le décès, en 1955, du président fondateur Urgel Godin, le nouveau président, Claude Diotte, déménage la Caisse au 465, rue Saint-Henri. C'est cependant sous la présidence de Donat Duquette, élu en 1956 et considéré comme un bâtisseur, qu'est construit en 1965 l'édifice actuel.

Le rapport annuel de l'année 1956 souligne le grand dévouement et le travail du personnel. « Il règne parmi le personnel

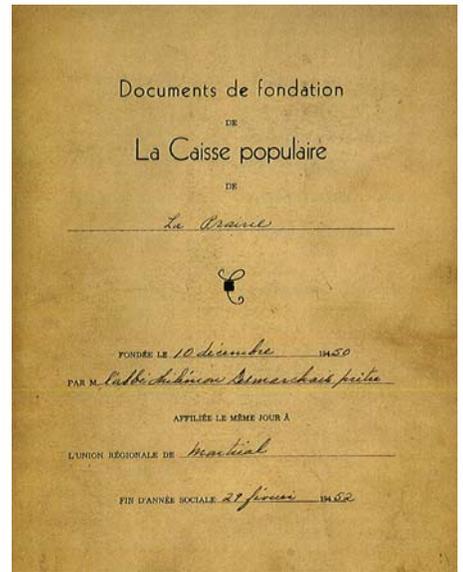
et tous les sociétaires un esprit de famille nulle part ailleurs comparable. »¹

Construit selon les plans de l'architecte Claude Leclerc, le nouvel édifice, décrit comme sobre, élégant et fonctionnel, loge la Caisse Populaire de La Prairie, les bureaux de la Police provinciale et la Fédération des professeurs du diocèse de Saint-Jean. Cette dernière association ainsi que les policiers quittent l'édifice vers 1980 pour se loger ailleurs.

Dix ans après sa création, la Caisse de La Prairie annonce une année record et propose déjà de nombreux services à ses sociétaires : épargne, prêts personnels et



Première pelletée de terre du bâtiment actuel sur Taschereau en 1965 (à gauche). Une seconde succursale est construite en 1996, près des nouveaux développements (en haut à droite). Documents de fondation de la Caisse populaire de La Prairie en 1950 (en bas à droite).



hypothécaires, assurance vie des emprunteurs, caisse scolaire, chèques de voyage et prêts agricoles. Lors de la 10^e assemblée générale annuelle tenue le 23 avril, les responsables présentent quatre nouveaux projets : l'augmentation des heures d'ouverture, l'acquittement des taxes foncières à la Caisse, la hausse des taux d'intérêt sur certains comptes d'épargne et l'assurance maladie pour les membres.

L'ÉVOLUTION

À l'image de l'ensemble du Mouvement Desjardins, notre Caisse locale a su s'adapter aux multiples changements qui marquent le milieu bancaire au cours des dernières décennies. Ainsi l'année 1990 marque la fin de la commission de crédit, dont les membres étaient habilités à autoriser des prêts aux membres ainsi que la signature de quittances, de mainlevées ou de cessions de priorité. Différentes raisons motivent son abolition ; on souhaite accélérer l'accord des prêts ainsi que la confidentialité du processus. De plus, la Caisse a procédé à l'embauche de professionnels de la finance aptes

à évaluer les multiples paramètres susceptibles d'autoriser ou non un prêt à un sociétaire.

Sensible à l'évolution des marchés et conscient que du développement immobilier de La Prairie se fera à l'avenir à proximité de l'autoroute 30, sur les lots de l'ancienne commune, le conseil d'administration opte pour la construction de la succursale de la Commune sise à l'angle du chemin de Saint-Jean et du boulevard de Palerme. L'ouverture du secteur du Grand Boisé en 1989, du quartier de la Briqueterie en 2010, de Symbiocité et du centre commercial Destination La Prairie en 2016 démontre manifestement la pertinence de cette décision.

Depuis 1999, le Mouvement Desjardins offre à ses membres, grâce à Accès D, l'accès aux services bancaires en ligne. Via internet, il est donc possible d'accéder à ses comptes bancaires ainsi qu'à toutes les opérations bancaires. On peut même y présenter une demande de prêt hypothécaire.

Alors que la majorité des grandes banques canadiennes procédaient récemment à l'abolition de milliers d'emplois et à la fusion de plusieurs succursales, le Mouvement Desjardins n'a pas échappé à ces grands bouleversements souvent liés à la multiplication des transactions à distance. Les épargnants se présentent de moins en moins à leur succursale, ce qui réduit les besoins en personnel de bureau et de service à la clientèle. Par contre, la spécialisation des tâches permet de créer de nouveaux emplois exigeant une formation plus poussée et, en conséquence, mieux rémunérée.

Alors que la Caisse La Prairie, avec ses 46 employés, occupe deux emplacements, les dirigeants du Mouvement Desjardins ont eu à justifier récemment, tant auprès des membres que des maires de plusieurs localités situées en région, la fermeture de nombreux comptoirs de service peu fréquentés.

UN ORGANISME DÉMOCRATIQUE

Malgré le fait que les Caisses Desjardins soient, via leurs services, des quasi-



JEUNES MARIÉS
 La Caisse Populaire Desjardins de La Prairie
 vous invite à lui confier vos épargnes
 Aidez-nous . . . elle vous aidera

**LA CAISSE POPULAIRE
 de LA PRAIRIE**

M. JEAN-MARC ROY, gérant

465 ST-HENRI **OL. 9-1187**

LA CAISSE POPULAIRE DE LA PRAIRIE

OL. 9-1187 JEAN-MARC ROY,
Directeur-gérant

465, rue St-Henri, LA PRAIRIE, P. Q.

Photomontage d'employés au travail (à gauche) et publicités de la Caisse (ci-haut), alors située au 465, rue Saint-Henri, entre 1955 et 1965.

banques et malgré l'abolition de la commission de crédit, fidèles aux souhaits du fondateur, les Caisses demeurent des coopératives très démocratiques. En plus d'élire les membres du conseil d'administration, dont la durée du mandat est de trois ans, l'assemblée générale annuelle dispose de pouvoirs étendus. Sous la présidence de Monsieur Robert Clermont, le conseil d'administration, composé de douze membres, dont six hommes et six femmes, établit les principales orientations pour l'année en cours, assure le suivi des résultats financiers, procède à l'embauche de la direction générale s'il y a lieu, gère les immeubles, etc.

LE RÔLE SOCIAL

Grâce à son programme de dons et de commandites, la Caisse soutient concrètement des dizaines d'organismes de son milieu. En distribuant plus de 175 000 \$ par année, dont 25 000 \$ à la municipalité, la Caisse contribue ainsi de façon très active au développement et au mieux-être de sa communauté. La Société d'histoire a largement profité de cette générosité.

Avec plus de 15 780 membres, il est clair que la population locale demeure fortement attachée à cette institution et en apprécie grandement la philanthropie. Ainsi, plus qu'une institution bancaire dont les succès ne se démentent pas, la Caisse, par ses interventions directes auprès de plusieurs dizaines de projets et d'organismes, est devenue un partenaire essentiel et incontournable dans le développement tant social qu'économique de La Prairie.

Nous offrons nos félicitations à la Caisse La Prairie pour cet essor indéniable sur plus de six décennies et nous souhaitons longue vie à ses membres, à son personnel accueillant et à ses dirigeants bénévoles.

LES PRÉSIDENTS

Urgel Godin	1950-1956
Claude Diotte	1956-1957
Donat Duquette	1957-1972
Arthur Martin	1972-1982
Maurice Bourassa	1982
Sylvio Perras	1982-1999
Robert Clermont	1999 à aujourd'hui

LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX (GÉRANTS)

Jean-Marc Roy	1950-1983
Denis Lavallée	1983-1998
Denis Sénécal	1998-2014
Suzanne Voyer	2014

ÉVOLUTION DE L'ACTIF

1951 :	28 645 \$
1961 :	886 551 \$
1971 :	4 962 164 \$
1981 :	24 352 979 \$
1991 :	102 340 843 \$
2001 :	15 733 041 \$
2011 :	356 601 000 \$
2015 :	483 044 000 \$

RISTOURNES DISTRIBUÉES AUX MEMBRES

1953 :	91,50 \$
1961 :	1 656 \$
1971 :	24 286 \$
1981 :	-----
1991 :	-----
2001 :	1 000 000 \$
2015 :	772 000 \$

1 Journal L'Éveil, édition du jeudi 18 avril 1957.



LE MERCREDI LE 16 NOVEMBRE 2016 À 19 H 30

CONFÉRENCE *LES ACADIENS DÉPORTÉS QUI ACCEPTÈRENT L'OFFRE DE MURRAY* par Monsieur André-Carl Vachon

En 2016, nous comméorons le 250^e anniversaire de l'arrivée au Québec des Acadiens qui furent déportés au Massachusetts, au Connecticut, en Pennsylvanie et à New York. C'est après avoir entendu parler de la Proclamation du gouverneur James Murray (1^{er} mars 1765), qui offrait des terres gratuitement aux nouveaux immigrants, que les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre demandèrent la permission d'immigrer au Québec. Après délibérations, le gouverneur Murray accepta d'accueillir ces Acadiens dans la Province of Quebec. Le premier bateau arriva au port de Québec le soir du 31 août 1766. Aujourd'hui, ce sont 4,8 millions de Québécois qui ont des origines acadiennes, dont plusieurs sont les descendants de ces Acadiens ayant choisi le Québec comme terre d'accueil.

Les conférences de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine ont lieu à l'étage du 249, rue Sainte-Marie à La Prairie. Elles débutent à 19 h 30. Entrée libre pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Renseignements au 450-659-1393.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Johanne Doyle

Rédaction

Gaétan Bourdages
Stéphane Tremblay

Révision linguistique

Stéphanie Guérin

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec), J5R 1G1

Téléphone

450 659-1393

Courriel

info@shlm.info

Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.

SEMAINE NATIONALE DE LA GÉNÉALOGIE

La 5^e édition de la Semaine nationale de la généalogie, organisée par La fédération québécoise des Sociétés de généalogie (FQSG), aura lieu du 19 au 26 novembre 2016 dans toutes les régions du Québec. La SHLM, membre de la FQSG, participera à cette Semaine nationale de deux façons :

1) Soirées portes ouvertes à la SHLM les 21 et 22 novembre entre 19 h et 21 h : Venez en apprendre plus sur les rouages de la généalogie et commencez votre arbre généalogique grâce aux conseils de nos bénévoles. Profitez de votre passage dans nos locaux pour construire les 3 ou 4 premières générations de votre arbre afin de participer aux deux concours lancés par la FQSG : « Voici ma famille » (en partenariat avec les restaurants Normandin) pour les 17 ans et moins (3 générations) et « La généalogie, ça s'apprend » pour les 18 ans et plus (4 générations).

2) Journée de l'engagement communautaire à l'école secondaire de La Magdeleine le 25 novembre 2016: le comité de généalogie de la SHLM tiendra un kiosque de généalogie lors de cette journée thématique et fera la promotion du concours « Voici ma famille » auprès des élèves de cette école secondaire. Merci à Monsieur Réal Houde, animateur du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries pour cette initiative.

Pour plus de détails, consultez le site www.semainegenealogie.com ou la page Facebook <https://www.facebook.com/semainegenealogie/>



En septembre dernier, le doyen des membres de la SHLM, M. René Barbeau âgé de 93 ans, installait à ses frais une plaque commémorative sur la façade de l'Accueil Bonneau dans le Vieux Montréal. Cette plaque rappelle aux passants que l'ancêtre Jean Barbeau dit Boisdoré, son épouse Marie Denoyon et plusieurs de leurs enfants habitèrent à cet endroit.